

# FORMATION SST INITIALE



FORMATION  
CONTINUE

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - SST INITIALE

FORMATION EN PRÉSENTIEL

Habilitée de niveau 1 par l'INRS sous le n° 1487010/2020/SST - 01/O/14



Le SST est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise et d'être acteur de la prévention dans l'entreprise.

La formation «SST : Sauveteur Secouriste du Travail» est la formation réglementaire incontournable sur le secourisme et la prévention des risques en entreprise.

Grâce à une immersion visuelle, sensorielle et pratique, les stagiaires obtiendront les compétences opérationnelles nécessaires pour porter secours à une personne en détresse et participer activement à la démarche de prévention au sein de l'entreprise.

### Obligations réglementaires :

Adapter le nombre de Sauveteurs Secouristes du Travail aux effectifs et aux risques propres en tenant compte notamment des obligations faites par les articles R4224- 15 et 4224-16 du code du travail.

Recommandation de l'INRS : 1 SST pour 10 salariés.

### Public concerné :

Demandeur d'emploi, Professionnel, Professionnel du médico-social, Professionnel du sanitaire, Professionnel du social, Professionnel en ESAT, Salarié.

### Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation SST.

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque..)

### Parcours pédagogique :

#### APPROCHE THEORIQUE

#### Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée

#### Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

#### MISE EN PRATIQUE

L'approche pratique de la formation SST, réalisée au fur et à mesure des thèmes abordés, vise à permettre aux participants de développer des compétences concrètes en matière de premiers secours - Démonstrations des gestes de premiers secours, Exercices pratiques sur mannequins, Utilisation de défibrillateurs automatisés externes (DAE), Simulations d'accidents, Études de cas interactives, Exercices en équipe, Formation sur les équipements de premiers secours, Évacuation d'urgence, Quiz, QCM...

### Durée et rythme :

14 heures / 2 jours

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

# FORMATION SST INITIALE



## Accès à la formation :

- Sessions : à tout moment, sur demande.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 10
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

## Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap

## Qualification intervenant(e)s :

Les formateurs intervenants sont titulaires du certificat de «Formateur SST» ou de «Formateur de formateur SST» valide et à jour de leur MAC.

Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les transmettre.

## Méthodes et outils pédagogiques :

La formation est construite selon des principes de pédagogie active, avec une adaptation et une flexibilité des objectifs en fonction des besoins spécifiques de chacun. Etablie sous le contrôle de la CARSAT et de la Médecine du Travail, elle est basée sur le programme de l'INRS - Institut National de Recherche et de Sécurité.

- Quiz, questionnaires, exercices pratiques en binôme et sur mannequins, jeux de rôles sur des situations d'accidents, vidéos pédagogiques
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation
- 80% Pratique - 20 % Théorique

## Méthodes et modalités d'évaluation :

### ÉPREUVES CERTIFICATIVES

**Epreuve 1 :** Lors d'une mise en situation d'accident du travail (action/analyse), le candidat devra démontrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

**Epreuve 2 :** Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Seuls les stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et ont satisfait à l'épreuve certificative (ou aux épreuves certificatives) peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST d'une validité de 24 mois.

Un certificat SST (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire du CFC Jeanne d'Arc.

À l'issue de cette période de validité, le SST devra suivre une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences - MAC SST

## Tarifs :

Devis sur demande



## APRÈS LA FORMATION SST

- Insertion durable en emploi
- Maintien et Actualisation des Compétences - MAC SST
- Les titulaires du certificat SST sont réputés détenir le certificat de Premiers Secours Civiques Niveau 1 - PSC1
- Les apprenants détenant le PSC1 peuvent bénéficier d'une formation SST allégée. Contactez-nous !

## CFC JEANNE D'ARC SITE LES TILLEULS

22, rue Général de Gaulle  
76310 Sainte-Adresse

### Contact :

Corinne BACCUS  
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96  
corinne.baccus.cfcjdarc@gmail.com